13 avril

📍 La croissance tout près du point mort

L'économie française refroidie par le climat international. La croissance devrait être deux fois plus faible que prévu au premier trimestre, estime désormais la Banque de France. La faute à la guerre en Ukraine, mais pas seulement. L'autre coupable est bien connu et tout trouvé : le Covid-19.
⏩ **A lire :** L'économie française entravée par les crises internationales en début d'année

Vers un retour à la normale des défaillances en 2023

Les défaillances d'entreprise n'ont pas fini de remonter. La tendance à la hausse, déjà constatée au premier trimestre, devrait se confirmer, selon une étude conjointe du courtier AU Group et du cabinet EY : ils attendent près de 40 000 procédures collectives cette année (contre un peu plus de 28 000 en 2021), avant un retour, en 2023, au niveau d'avant-coronavirus (c'est-à-dire au-dessus de 50 000 dossiers annuels). Parmi les principales victimes attendues de cette forme de normalisation de l'économie : les PME, mais aussi le BTP et l'industrie (agroalimentaire, automobile, aéronautique). D'autant que ces secteurs sont les premières victimes de la crise russo-ukrainienne.
⏩ **A (re)lire :** Les défaillances d'entreprise signent leur retour en force au premier trimestre 2022

Présidentielle 2022 : passe d'armes sur la santé des entreprises

La remontée des défaillances d'entreprise s'invite justement dans la campagne d'entre-deux tours de la présidentielle. Après Altares hier, c'est la Banque de France qui a confirmé aujourd'hui, avec ses propres chiffres, la hausse des procédures collectives (+31,5 % en mars sur un an et +6,3 % si l'on cumule les douze derniers mois). L'institution en arrive à la même conclusion : "Il n'y a pas, à ce stade, de signe d'une vague de faillites à venir", car les dossiers restent bien moins nombreux qu'en 2019, avant l'épidémie de coronavirus (respectivement -26,2 % et -44,8 %). Pour autant, en visite dans une cimenterie des Hauts-de-Seine, Marine Le Pen a fustigé « la France de

Macron, c'est une France qui s'arrête. Au moment où nous nous parlons, des entreprises ferment leurs portes. » La candidate RN a donc proposé, « notamment pour les PGE », un allongement ou un report du délai de remboursement « sans sanctions bancaires ». Ce à quoi Bercy a répondu, dans la journée, par un rappel des chiffres, jugés rassurants, sur l'amortissement de ces prêts garantis par l'Etat et sur les mesures d'aménagement annoncées en début d'année. Quant au redressement des défaillances, le gouvernement y voit surtout un « retour à la normale économique ».

Le "quoi qu'il en coûte" bouge encore

L'Etat repaye sa tournée d'aides d'urgence. Plusieurs dispositifs ont été rallongés ces derniers jours, au bénéfice des discothèques, restaurants et associations. Objectif de cette résurgence tardive du "quoi qu'il en coûte" : compenser, encore et toujours, les pertes subies l'an dernier par ces entreprises, du fait des restrictions sanitaires contre le Covid-19.

Le "traitement de sortie de crise" fait un flop

Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'elle n'a pas attiré les foules. La procédure de "traitement de sortie de crise" n'a été utilisée que 32 fois depuis son lancement en octobre, selon le cabinet Altares. Imaginée en juin, cette procédure simplifiée s'adresse aux entreprises de moins de 20 salariés, jugées saines avant le Covid-19, mais en cessation de paiement depuis. Son succès est tout aussi mitigé que sa popularité : 2 dossiers ont quand même débouché sur un redressement ou une liquidation, seulement 10 autres ont abouti un plan d'apurement des dettes sur une durée de cinq à dix ans. Pour le cabinet d'études, la principale limite de ce dispositif, ouvert jusqu'au 2 juin 2023, tiendrait à l'obligation faite au bénéficiaire de continuer à payer le personnel, sans recours possible au régime de garantie des salaires.

Eolien : première à Saint-Nazaire

C'est un peu l'arbre qui cache la forêt au milieu de l'océan. La première éolienne en mer de France vient d'être installée en Loire-Atlantique. Quelque 79 autres devraient suivre au sein du parc de Saint-Nazaire. Insuffisant toutefois pour rattraper le retard du pays dans ce domaine par rapport à ses

voisins européens.
⏩ **A lire :** Une première éolienne en mer implantée au large du Croisic pour EDF

12 avril

📍 Défaillances d'entreprise, le retour

Une marée montante, plutôt qu'un raz-de-marée. Au premier trimestre 2022, les procédures collectives ont rebondi de plus d'un tiers en un an, selon les chiffres du cabinet Altares. Une explosion de défaillances à relativiser, vu leur nombre extrêmement bas depuis le début de la crise du coronavirus. Mais dans certains segments de l'économie, et notamment pour les plus petites PME, ce retour progressif à la normale se fait déjà à vitesse grand V.
⏩ **A lire :** Les défaillances d'entreprise signent leur retour en force au premier trimestre 2022

Saison gagnante pour les montagnes

Après le trou noir, le paradis blanc. Victimes de la fermeture des remontées mécaniques la saison dernière, les stations de ski finissent cet hiver avec le sourire. Et pour cause : le bilan s'annonce très positif, malgré la cinquième vague de Covid-19 et l'absence de certaines clientèles étrangères.
⏩ **A lire :** En 2021-2022, les stations de ski retrouvent des couleurs

Présidentielle 2022 : pour qui votera le patronat ?

Unanimité au Medef, neutralité à la CPME. Pour le second tour de l'élection présidentielle, les organisations patronales adoptent chacune leur propre posture. Hier soir, le conseil exécutif du Mouvement des entreprises de France s'est clairement prononcé en faveur d'Emmanuel Macron. Son programme "est le plus favorable pour assurer la croissance de l'économie et de l'emploi dans notre pays" et pour "préparer la France aux défis de l'avenir"... "même s'il comporte des lacunes", nuance le communiqué de presse, sans dire lesquelles. A l'inverse, les mesures économiques de Marine Le Pen "[conduiraient] le pays à décrocher par rapport à ses voisins et à le mettre en marge de l'Union européenne", juge le Medef. Côté CPME,

officiellement, on s'en tient à une « position de neutralité », comme à chaque élection, assure son président. Les deux candidats portent un « regard bienveillant sur les entreprises », s'est-il félicité sur *BFM Business*, ce matin. Mais après avoir appelé « chacun [à] se faire son opinion » à la lumière des 76 propositions de son organisation, François Asselin a fini par lâcher que « Marine Le Pen, bien évidemment, c'est un petit peu l'aventure ».

⏩ **A (re)lire :** notre article sur les attentes du patronat pour le prochain quinquennat et notre dossier sur ce que veulent les jeunes entrepreneurs en particulier

La déprime des échanges extérieurs...

L'éclaircie aura été de courte durée. Après son redressement de janvier, le déficit commercial de la France s'est de nouveau creusé en février (-10,3 milliards d'euros), selon les douanes. Ce qui le porte à des profondeurs abyssales sur douze mois (-93 Md€). La faute au plongeon des exportations, en baisse de quasiment 2 Md€ (soit -4 % en un mois), alors que les importations se sont, elles, maintenues (+0,7 %). Bonne nouvelle quand même : "La France retrouve sa position traditionnelle d'exportatrice nette d'électricité, ce qui n'était plus le cas depuis trois mois." A noter que les douanes insistent, pour leur part, sur un redressement du solde commercial et des exportations françaises, mais elles se basent, pour cela, sur la moyenne des trois derniers mois, effectivement plus favorable.

... la foule des exportateurs français

Le déficit commercial se creuse... et pourtant, la France n'a jamais compté autant d'exportateurs de biens depuis le début du siècle ! En 2021, 136 400 "opérateurs" ont été recensés, toujours par les douanes, mais dans une publication séparée. Soit une hausse de 5,2 % en un an, et même +6,2 % du côté des PME et micro-entreprises. Les sociétés engagées à l'international l'an dernier ont surtout fait le choix de la proximité : seule destination en croissance, l'Union européenne a attiré 7,2 % d'exportateurs français en plus. Précision importante : ce bilan 2021 est à prendre avec des pincettes, car artificiellement gonflé par "des évolutions techniques, sans lien avec la conjoncture économique", précise l'administration.

L'économie mondiale au rythme de la guerre en Ukraine

La guerre en Ukraine ne fera pas que des dégâts dans ce pays. D'un point de vue économique, elle sera également "coûteuse et dangereuse pour le monde", avertit l'OMC dans une note d'analyse. Au passage, l'organisation révise à la baisse ses prévisions pour la croissance et le commerce internationaux en 2022. Mais cette crise russo-ukrainienne pourrait aussi avoir des conséquences plus durables et structurelles, alerte l'étude.

11 avril

📍 Plan de résilience : l'APLD prolongée

Il n'est pas trop tard pour bénéficier de l'activité partielle de longue durée (APLD). Comme promis dans le "plan de résilience", le dispositif, né pendant la crise sanitaire, ne disparaîtra pas au 30 juin, confirme un décret paru au *Journal officiel*. Et pour cause : sa durée d'activation est allongée d'un an. Autrement dit, ce régime particulier de chômage partiel pourra désormais être accordé "dans la limite de 36 mois (au lieu de 24 jusqu'ici, NDLR), consécutifs ou non, sur une période de référence de 48 mois consécutifs" (au lieu de 36 auparavant).

Gaz : le spectre du délestage forcé

L'Etat pourra fermer le robinet du gaz à certaines entreprises. Les plus grandes consommatrices de cette source d'énergie sont dorénavant soumises à un dispositif de "délestage", créé par décret en fin de semaine dernière. Un mécanisme institué par précaution, alors que l'Union européenne réfléchit toujours à limiter ses achats de gaz russe, en représailles à la guerre en Ukraine.

Essence : la décrue des prix se confirme

L'accalmie se confirme à la pompe. Les prix du carburant ont enregistré, la semaine passée, leur deuxième baisse consécutive, selon les relevés hebdomadaires du ministère de la Transition écologique. C'est le gazole qui recule le plus : à 1,8205 euro le litre, en moyenne, au 8 avril, il diminue de 7 centimes en sept jours (-3,7 %) et repasse ainsi sous le sans plomb 98. Lui perd 4 centimes (à 1,8462 €, au plus bas depuis la mi-février), tout comme le

SP95 (à 1,7928 €). En revanche, le GNR peine à redescendre : à 1,31 € (-0,8 %), il reste au-dessus de son niveau de la fin février. Cette réduction générale des prix depuis deux semaines coïncide avec l'entrée en vigueur de la "remise carburant" au 1er avril.

Les difficultés du BTP se renforcent

Les conséquences de la guerre en Ukraine font vaciller le bâtiment en France. A la problématique des prix de l'énergie et des matières premières s'ajoutent des difficultés d'approvisionnement accrues , voire des pénuries pures et dures. Une situation de plus en plus intenable, prévient Patrick Moulard, le président de la Fédération du BTP 06.

⏩ **A lire :** « Des entreprises du secteur travaillent aujourd'hui à perte »

Impôt sur le revenu : la déclaration en ligne rouverte

C'est reparti pour la campagne de déclaration des revenus 2021 ! Le service en ligne a repris aujourd'hui. Il avait été suspendu vendredi, en raison d'erreurs dans le pré-remplissage de certaines cases. Le problème ne concerne, en fait, que les fonctionnaires ayant effectué des heures supplémentaires l'an dernier. Le fisc les informera spécifiquement du problème. "Les autres contribuables peuvent donc poursuivre leurs opérations déclaratives normalement", indique le ministère des Finances dans un communiqué. Et rappelle, par précaution, "qu'il est indispensable de vérifier [les informations pré-remplies] avant de les valider".

Présidentielle 2022 : comme un air de déjà-vu

On prend les deux mêmes et on recommence. Comme en 2017, le second tour de l'élection présidentielle, prévu le 24 avril, verra s'affronter Emmanuel Macron (27,84 % des voix collectés hier) et Marine Le Pen (23,15 %). Jean-Luc Mélenchon échoue aux portes de la qualification avec 21,95 % des suffrages exprimés. Viennent ensuite Eric Zemmour (7,07 %), Valérie Pécresse (4,78 %), Yannick Jadot (4,63 %), Jean Lassalle (3,13 %), Fabien Roussel (2,28 %), Nicolas Dupont-Aignan (2,06 %), Anne Hidalgo (1,75 %), Philippe Poutou (0,77 %) et Nathalie Arthaud (0,56 %), selon les résultats définitifs du ministère de l'Intérieur, publiés à la mi-journée.

⏩ **A (re)lire :** notre article sur les attentes du patronat pour le prochain quinquennat et notre dossier sur ce que veulent les jeunes entrepreneurs en particulier

Sanctions contre la Russie : l'aérien dans le viseur

Après les navires et les camions, les avions russes sont désormais dans le collimateur de l'Europe. L'UE a interdit, aujourd'hui, son ciel à 21 compagnies aériennes certifiées dans ce pays. Un bannissement prononcé au nom de la sécurité, et non de la guerre en Ukraine. La mesure est toutefois bien une conséquence indirecte du conflit. Afin de contourner les sanctions occidentales à son encontre dans le secteur aéronautique, Moscou avait en effet autorisé "la réimmatriculation forcée" d'appareils étrangers en Russie. Une manière de permettre à ses entreprises de continuer à les exploiter. Ce qui signifie aussi que ces avions volent désormais "sans certificat de navigabilité en cours de validité", dénonce la Commission européenne.

8 avril

📍 La parenthèse enchantée de l'industrie

Et si la crise du coronavirus était une chance pour l'industrie française ? L'année 2021 a en tout cas sonné le réveil du secteur secondaire, à en croire le cabinet Trendeo. Emplois, relocalisations et ouvertures d'usines ont atteint des niveaux records. Mais le soufflé pourrait retomber aussi vite qu'il est monté, prévient l'étude, inquiète pour la suite.
⏩ **A lire :** L'industrie a retrouvé des couleurs en 2021, mais le plus dur reste à venir

La spirale infernale de l'agroalimentaire

La guerre en Ukraine met le feu aux poudres dans l'alimentaire. Au niveau mondial, l'indice des prix de la FAO a atteint, en mars, son plus haut niveau depuis sa création en 1990 : il a bondi de 12,6 % en un mois et de 33,6 % en un an. C'est que la crise russo-ukrainienne "provoque des chocs dans les marchés des céréales de base (+17,1 % en un mois, NDLR) et des huiles végétales" (+23,2 %), explique cet organisme des Nations unies. Or, cette

flambée aura des conséquences en France, prévenait, hier soir, le président de l'Ania, l'organisation des industries agroalimentaires, sur *France Info*. En raison de ces « tensions objectives sur des matières premières », Jean-Philippe André prédit des hausses de prix « variables, entre 1-2 % et jusqu'à 30 % selon les produits ». Un message qu'a porté aussi, aujourd'hui, le patron de la coopérative agricole bretonne Even, en marge de la présentation de ses résultats 2021.

⏩ **A lire :** Pour Guy Le Bars (Even), « il faudra faire passer d'autres hausses de prix »

Un "PGE résilience" à 155 milliards d'euros

Tout est en place pour le nouveau prêt garanti par l'Etat du plan de résilience. L'arrêté qui l'institue a été publié aujourd'hui au *Journal officiel*. Il apporte notamment des précisions sur le chiffre d'affaires de référence utilisé pour déterminer le montant maximal empruntable par les entreprises de moins de trois ans. En parallèle, la Commission européenne a révélé qu'avec ce PGE adapté à la crise russo-ukrainienne, la France pourrait distribuer "jusqu'à 155 milliards d'euros". Soit plus que la somme jusqu'ici mobilisée au titre du dispositif mis en place pendant la crise sanitaire (plus de 143 Md€, selon un décompte officiel).

⏩ **A (re)lire :** Comment fonctionne le nouveau prêt garanti par l'État adapté à la crise russo-ukrainienne ?

Impôt sur le revenu : et là, c'est le bogue

A peine lancée, déjà refermée. Le service en ligne pour la déclaration des revenus 2021 a été momentanément suspendu aujourd'hui, soit au lendemain de son ouverture. Le fisc s'est rendu compte de l'existence d'écarts anormaux dans le pré-remplissage du formulaire "pour certains contribuables". L'accès sera rétabli dès que le souci sera résolu. Il sera alors possible de vérifier et corriger sa déclaration, y compris si vous l'aviez déjà validée. En revanche, ce bogue ne changera rien au calendrier prévu. Et il n'aura "aucun impact sur le montant de l'impôt", rassure le ministère des Finances. Qui présente, au passage, ses "excuses pour la gêne occasionnée".

Guerre en Ukraine : les nouvelles sanctions validées...

Le feu vert aura été plus long que prévu à venir. Les Etats membres de l'UE ont fini par approuver, hier soir, un cinquième paquet de sanctions contre la Russie pour son invasion de l'Ukraine. Il reprend largement les propositions avancées mardi par la Commission européenne. A savoir : embargo total sur le charbon, bannissement des transporteurs routiers (y compris biélorusses) sur les routes et des navires dans les ports (sauf pour certains produits, dont l'énergie et l'alimentaire), interdictions d'exportations élargies dans les technologies à hauteur de 10 Md€ (substances chimiques, équipements de transport, informatique quantique, semi-conducteurs...) et d'importations pour 5,5 Md€ (ciment, produits en caoutchouc, bois, alcools, caviar), exclusion des marchés publics dans l'UE. Enfin, Bruxelles demande aux Etats de "mettre en place d'urgence des mécanismes globaux de filtrage des investissements" directs étrangers, réalisés par la Russie et la Biélorussie en Europe.

... une aubaine pour le français CMA-CGM

Les sanctions contre la Russie font les affaires de CMA-CGM. Le groupe marseillais vient de mettre la main sur Gefco. L'un des principaux actionnaires de l'entreprise de logistique était, jusqu'à ces derniers jours, une entreprise russe visée par les mesures de représailles américaines et européennes.

7 avril

📍 Plan de résilience : le PGE nouveau est arrivé...

A moins de trois mois de sa disparition programmée, le prêt garanti par l'Etat fait peau neuve. Les banques commercialiseront cette nouvelle variante à partir de demain. Son nom : le "PGE résilience", un outil de financement qui se veut plus généreux, mais aussi très ciblé.
⏩ **A lire :** Comment fonctionne le nouveau prêt garanti par l'État adapté à la crise russo-ukrainienne ?

... et la quête aux approvisionnements alternatifs est lancée

Il faut sauver les approvisionnements de l'économie française. Pour se défaire de leur dépendance à la Russie, la Biélorussie ou l'Ukraine sur certaines matières premières stratégiques, l'Etat va aider les entreprises à investir dans la diversification de leurs fournisseurs, l'amélioration de leurs procédés... voire dans la production même de ces intrants.

Impôt sur le revenu : l'heure de la déclaration a sonné

Top départ à la campagne de déclaration des revenus 2021 ! Les Français peuvent remplir cette formalité annuelle à compter d'aujourd'hui et jusqu'au 19 mai (pour la version papier), ou jusqu'au 24 mai, 31 mai ou 8 juin (en ligne, et en fonction de son département). Parmi les mesures exceptionnelles intégrées à l'impôt sur le revenu, cette année, du fait de la crise sanitaire et de la guerre en Ukraine : la revalorisation du barème kilométrique ; l'exonération des frais de télétravail, de la "prime Macron" version 2021 et de l'indemnité inflation ; ou encore de nouvelles niches fiscales sur l'installation de borne de recharge pour véhicule électrique dans son logement ou sur le premier abonnement à la presse. Par ailleurs, la souscription au capital de PME ou d'entreprises solidaires d'utilité sociale (dispositif dit Madelin ou IR-PME) bénéficie d'un taux de réduction d'impôt rehaussé de 18 à 25 % pour les investissements réalisés entre le 9 mai et le 31 décembre derniers. Enfin, deux crédits d'impôt pour les exploitations agricoles (celles certifiées HVE et celles qui ont renoncé au glyphosate) font leur apparition.

Spatial : Arianespace paré à décoller avec Amazon

C'est LE contrat de la semaine. Celui qui envoie Arianespace au septième ciel. Habitué à semer ses entrepôts logistiques sur le territoire, le géant américain Amazon entend, cette fois, disséminer ses satellites au-dessus de nos têtes. Et pour mettre en orbite sa constellation, il a jeté son dévolu sur la nouvelle fusée française Ariane 6.

⏩ **A lire :** Le lanceur de satellites français Arianespace décroche un contrat historique avec Amazon

Le rêve viticole des Hauts-de-France